N°309 du mercredi 31 août 2022 - lagazette-yvelines.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales
Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

LES MUREAUX

Revenus sur les lieux de leur casse à 200 000 euros, les deux voleurs interpellés

Actu page 10

Malgré l'inquiétude des syndicats, Renault-Flins poursuit sa transformation

Dossier page 2

En arrêtant la production automobile à l'horizon 2024, l'usine Renault-Flins doit se réinventer. Le stockage de l'énergie des batteries en fin de vie et le développement partenarial des véhicules à hydrogène sont quelques-unes des activités amenées à croître sur le site.

VALLEE DE SEINE

Le breakdance est venu à la rencontre des habitants

Actu page 6

CHANTELOUP-LES-VIGNES
Attendu, le nouveau magasin Aldi ouvre ses portes Page 4

CARRIERES-SOUS-POISSY
Un caniparc ouvre au Parc du Peuple de l'herbe Page 5

GARGENVILLE
La BTP s'offre un nouveau siège social Page 9

YVELINES
L'entraîneur du FC Versailles mis en cause dans une affaire judiciaire Page 11

FOOTBALL
National 2 : un début de saison prometteur pour l'AS Poissy Page 12

CHANTELOUP-LES-VIGNES
La Compagnie des contraires attendue sur grand écran Page 14

FLINS-SUR-SEINE

L'enseigne B&M prend ses marques à l'ancien Brico-dépôt

En bref page 4

VALLEE DE SEINE

Le nouveau Tram 13 arrivera-t-il bien à destination ?

Actu page 8

MAGNANVILLE

Le 26e centre d'activités des Restos du coeur prend ses quartiers

Actu page 9

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

AUBERGENVILLE

Malgré l'inquiétude des syndicats, Renault-Flins poursuit sa transformation

En arrêtant la production automobile à l'horizon 2024, l'usine Renault-Flins doit se réinventer. Le stockage de l'énergie des batteries en fin de vie et le développement partenarial des véhicules à hydrogène sont quelques-unes des activités amenées à croître sur le site.

CELINE CRESPIN

La nouvelle avait fait l'effet d'une bombe. Le 29 mai 2020, dans le cadre d'un plan de restructuration de deux milliards d'euros sur trois ans, le groupe Renault a annoncé l'arrêt de la production automobile sur le site de Flins à l'horizon 2024 au profit du développement des activités liées à l'économie circulaire regroupées dans un projet nommé Refactory. Elles concernent notamment le reconditionnement des véhicules d'occasion, le recyclage des pièces automobiles, la réparation de batteries et le stockage de leur énergie. Le développement d'un campus universitaire pour renforcer la spécialisation des métiers présents à la Refactory ainsi que la création d'un incubateur de start-up et de partenaires pour développer ou codévelopper des projets innovants centrés sur l'économie circulaire, sont également concernés.

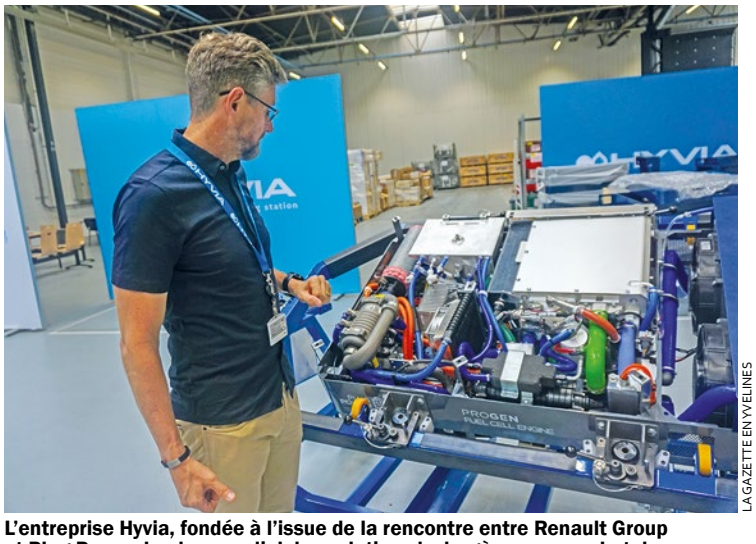

LA GAZETTE EN YVELINES

L'entreprise Hyvia, fondée à l'issue de la rencontre entre Renault Group et Plug Power, leader mondial des solutions hydrogènes, a pour but de développer des véhicules utilitaires fonctionnant à l'hydrogène et ayant une autonomie supérieure à celle des voitures électriques. Basée dans un ancien entrepôt logistique de Renault-Flins, elle est vouée à s'agrandir au cours du temps.

> **« *Tous les projets qu'on démarre sont rentables* »**

En attendant l'arrêt de la production de la Nissan Micra à la fin de l'année puis celle de la Renault Zoé, prévue en 2024, la mutation de Renault-Flins est vouée à s'accentuer. Le 20 juillet dernier, lors d'une visite de presse, Jean-Philippe Billaï, directeur de l'usine et du projet Refactory, a affirmé que cela est essentiel pour éviter sa fermeture, former les salariés, faire connaître les nouvelles activités de l'usine et rassurer les élus et les syndicats sur leur pérennité.

« *En fait, pour les gens, l'économie circulaire c'était très abstrait aussi bien en interne de l'entreprise, pour les collaborateurs de l'usine mais aussi pour les gens qui sont extérieurs à l'entreprise, les politiques, les différents acteurs du territoire qui ne voyaient pas très bien ce qu'on voulait faire et pour lesquels jusqu'à présent, pour beaucoup de personnes, l'économie circulaire c'était quelque chose d'abstrait et donc on s'est attaché à démarrer très, très vite des projets très concrets dans tous les domaines pour que, justement, les gens puissent visualiser ce que voulait dire l'économie circulaire, puissent comprendre les leviers de rentabilité économique* », confie le directeur avant d'ajouter : « *Tous les projets qu'on démarre sont rentables, sinon on ne les démarre pas* ».

Cette annonce ne rassure cependant pas complètement les syndicats dont la CGT. Depuis l'annonce du 29 mai 2020, ils craignent effectivement que l'arrêt de la production automobile conduise à une diminution du nombre d'emplois. « *Dans une usine de carrosserie-montage, il faut bien avoir en tête que les gens pensent qu'avoir un nouveau véhicule c'est un gage d'emploi ce qui est faux parce que je connais plein d'usines où on a démarré de nouveaux véhicules, les modèles ne se sont pas vendus et l'usine s'est cassée la figure* », tente de rassurer Jean-Philippe Billaï.

« *On a perdu 1 200 emplois en un an, c'est énorme pour le bassin local* », rétorque Ali Kaya, délégué CGT, dans un article du *Parisien* publié en juillet dernier. Selon le directeur de Renault-Flins, actuellement « *2 800* » personnes environ travaillent au sein de l'usine. Entre « *800 et 900* » d'entre elles exercent au sein des activités dédiées à la Refactory. D'ici 2030, le groupe prévoit néanmoins « *3 000 emplois* » sur le site.

Alors qu'Ali Kaya dénonce également le fait que peu de salariés sont affectés aujourd'hui aux activités de la Refactory, Jean-Philippe Billaï, lui, reconnaît qu'il n'est pas toujours facile pour les employés de se projeter, en termes de volumes d'activités dans les projets de la Refactory. Cela est notamment vrai pour la réparation et le stockage de l'énergie des batteries des véhicules électriques dont l'activité est exploitée par la filiale Gaia sur le site de Renault-Flins.

« *On estime que la durée de vie d'une batterie dans son usage automobile est, à peu près de 15-20 ans* […], explique Laurent Claude, directeur général de Gaia, une filiale de Renault, en précisant qu'une batterie arrête sa vie automobile lorsqu'elle passe en-dessous de 75 % de sa capacité initiale. *Comme on a lancé les premiers véhicules en 2011, on a que peu de batteries pour l'instant à mettre en seconde vie [pour alimenter le réseau électrique, servir dans la navigation maritime ou encore remplacer les groupes électrogènes des artisans sur les chantiers] et encore moins à mettre en recyclage* […]. *En seconde vie, on considère effectivement que la batterie va encore durer 10 à 15 ans [avant d'être recyclée].* » Selon lui, l'en dernier, environ « *200 batteries* » ont été recyclées.

« *En fait, aujourd'hui, [on constate que] les batteries ont une durée de vie beaucoup plus longue que ce qui était prévu au départ. Au départ, elles devaient être garanties sept ans et on s'attendait à ce qu'elles aient une durée de vie de cet ordre-là et, en fait, on se rend compte maintenant que leur durée de vie dure [plus longtemps] donc, à chaque fois, le retour des batteries vers nous se décale un peu dans le temps mais on va commencer à en recevoir, de façon significative, à partir de 2024-2025. On commence déjà à se préparer pour développer ces applications-là, pour être prêt à les utiliser au moment où elles vont revenir vers nous* », complète Jean-Philippe Billaï.

LA GAZETTE EN YVELINES

« *On estime que la durée de vie d'une batterie dans son usage automobile est, à peu près de 15-20 ans* […], explique Laurent Claude, directeur général de Gaia, une filiale de Renault. *Comme on a lancé les premiers véhicules en 2011, on a que peu de batteries pour l'instant à mettre en seconde vie.* »

La filiale Gaia n'est cependant pas la seule à être amenée à se développer dans les prochaines années sur le site de Renault-Flins. C'est également le cas de l'entreprise Hyvia, fondée en 2021 à l'issue de la rencontre entre Renault Group et Plug Power, leader mondial des solutions hydrogènes. Son objectif est de développer des véhicules utilitaires fonctionnant à l'hydrogène et ayant une autonomie supérieure à celle des voitures électriques. L'entreprise, dont l'homologation des véhicules est en cours, est basée dans un ancien entrepôt logistique de Renault-Flins et occupe actuellement une surface de 3 000 m². Elle est cependant vouée à s'agrandir. « *À partir de début septembre, on va pouvoir travailler sur le déploiement industriel [des véhicules] avec une première phase [d'industrialisation] en 2024. On va alors occuper 10 000 m². En 2026, on va s'étendre à 25 000 m² et, à partir de 2029, on utilisera 35 ou 40 000 m²* », détaille David Holderbach, président de Hyvia.

Pour Jean-Philippe Billaï, les employés de l'usine ne doivent, en tout cas, pas s'interdire de se former aux nouveaux métiers développés à Renault-Flins. « *Ce n'est pas parce que personne ne connaît l'hydrogène qu'[on] doit s'interdire de proposer ses jobs* », explique-t-il en précisant que le temps de formation est cependant variable en fonction du métier. ■

Une ligne de démantèlement de véhicules attendue en 2024

Dans le cadre de la restructuration de ses activités, l'usine Renault-Flins développe le reconditionnement des pièces automobiles et des véhicules d'occasion. Sur son site internet, le groupe prévoit de reconditionner « *plus de 45 000 véhicules d'occasion par an, d'ici 2023* ». Pour alimenter son approvisionnement en pièces automobiles, une ligne de démantèlement de voitures est attendue à Renault-Flins en 2024.

« *On veut implanter à Flins une ligne de déconstruction de voitures qui sera capable de déconstruire à peu près 10 000 voitures par an. L'objectif pour nous, à travers cette ligne est de récupérer des pièces pour leur réemploi* », affirme Jean-Philippe Billaï, directeur de l'usine et du projet Refactory.

FOIRE AUX VINS

MERCREDI
7 SEPTEMBRE

Scannez-moi pour retrouver le catalogue

RETROUVEZ TOUTE NOTRE SÉLECTION EN SUPERMARCHÉ

OFFRES SPÉCIALES

4+2 OFFERTES*

BORDEAUX

BORDEAUX
Terres Légendaires
2021 AOP

Le carton de 6 bouteilles dont 2 OFFERTES : 11,32 € (1 L = 2,52 €) au lieu de 16,98 € (1 L = 3,77 €)

SOIT LA BOUTEILLE **1.89 €**

La bouteille à l'unité 2,83 €

4+2 OFFERTES*

BORDEAUX

BORDEAUX BLANC
le Roc
EN CONVERSION VERS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
2021 AOP

Le carton de 6 bouteilles dont 2 OFFERTES : 14,92 € (1 L = 3,32 €) au lieu de 22,38 € (1 L = 4,97 €)

SOIT LA BOUTEILLE **2.49 €**

La bouteille à l'unité 3,73 €

4+2 OFFERTES*

ALSACE

ALSACE
GEWURZTRAMINER
Vieilles Vignes
Camille Meyer
2020 AOC

Le carton de 6 bouteilles dont 2 OFFERTES : 29,92 € (1 L = 6,65 €) au lieu de 44,88 € (1 L = 9,97 €)

SOIT LA BOUTEILLE **4.99 €**

La bouteille à l'unité 7,48 €

4+2 OFFERTES*

VALLÉE DU RHÔNE

CÔTES DU RHÔNE
Vieilles Vignes
2021 AOP

Le carton de 6 bouteilles dont 2 OFFERTES : 11,92 € (1 L = 2,65 €) au lieu de 17,88 € (1 L = 3,97 €)

SOIT LA BOUTEILLE **1.99 €**

La bouteille à l'unité 2,98 €

4+2 OFFERTES*

SUD-OUEST

CÔTES DE GASCOGNE
COLOMBARD SAUVIGNON
Confidence de Gascogne
2021 IGP

Le carton de 6 bouteilles dont 2 OFFERTES : 14,32 € (1 L = 3,19 €) au lieu de 21,48 € (1 L = 4,77 €)

SOIT LA BOUTEILLE **2.39 €**

La bouteille à l'unité 3,58 €

5+1 OFFERTE*

LANGUEDOC-ROUSSILLON

FITOU
Sélection Vieilles Vignes
Cuvée Prestige
2019 AOP

Le carton de 6 bouteilles dont 1 OFFERTE : 22,75 € (1 L = 5,05 €) au lieu de 27,30 € (1 L = 6,07 €)

SOIT LA BOUTEILLE **3.79 €**

La bouteille à l'unité 4,55 €

P.571

*Offre valable sur 6 bouteilles identiques achetées. Toutes les bouteilles de cette page sont de contenance 75 cl.

Année 2022 - Photos non contractuelles - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

EN BREF

PORCHEVILLE

Le maire démissionne

Dans un communiqué de presse du 24 août, l'édile, Didier Martinez (SE), a annoncé que la préfecture avait acté, la veille, sa démission en tant que maire.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

L'édile, Didier Martinez (SE), confie que cette décision « *n'a pas été facile à prendre après presque cinq années enrichissantes passées à la tête de la Ville* ».

L'édile SE, Didier Martinez, ne terminera pas son mandat. Le 24 août, par communiqué de presse, il a effectivement annoncé que la préfecture yvelinoise avait acté, la veille, sa démission en tant que maire. Sa déclaration a également été relayée, le 24 août, sur le site internet de la Ville et sur sa page Facebook.

« *Malgré ma motivation pour mener à bien mes missions auprès de vous, chers habitants, mais également auprès de mon équipe, je me rends compte aujourd'hui qu'à bientôt 75 ans mes soucis de santé prennent le pas, rendant difficiles certaines de mes attributions* », explique l'édile de la motivation de sa démission en confiant que sa décision « *n'a pas été facile à prendre après presque cinq années enrichissantes passées à la tête de la Ville* ». Didier Martinez avait succédé le 21 novembre 2017 à Paul Le Bihan (SE) en tant que maire. Le successeur de l'édile actuel a été nommé lors du conseil municipal du 30 août. À date de publication de cet article, il n'était pas encore désigné. ■

LES MUREAUX

Une vente solidaire pour la rentrée scolaire

Jusqu'au 7 septembre, hors week-end, une vente de fournitures scolaires à bas prix est organisée en ville, de 14 h à 16 h 30, par l'association Insertion solidarité autonomie (ISA) au 151 rue Jean-Jaurès.

Une rentrée scolaire sans se ruiner. Tel est l'objectif affiché par l'association Insertion solidarité autonomie (ISA) qui organise une vente de fournitures scolaires à bas prix en partenariat avec l'association Dons solidaires et le soutien de la Ville qui a notamment relayé l'information sur sa page Facebook. L'événement, débuté le 25 août, aura lieu jusqu'au 7 septembre, à l'exception des week-ends, de 14 h à 16 h 30, au 151 rue Jean-Jaurès. Cette adresse est celle de l'épicerie solidaire vendant des produits de première nécessité aux personnes en situation de précarité et qui est gérée par l'association ISA. Pour obtenir plus de renseignements concernant les modalités de la vente des fournitures scolaires, il est possible de contacter l'association qui est joignable par téléphone au 01 78 80 11 03 ou au 07 81 68 01 73. ■

FLINS-SUR-SEINE

L'enseigne B&M prend ses marques à l'ancien Brico-dépôt

Un magasin B&M a ouvert ses portes le 24 août au niveau de l'ancien Brico-dépôt. Vêtements, équipements de la maison et produits alimentaires y sont commercialisés.

LA GAZETTE EN YVELINES

En plus de B&M, d'autres enseignes commerciales sont attendues prochainement au niveau de l'ancien Brico-dépôt.

Mercredi 24 août était un grand jour pour l'enseigne B&M qui a ouvert un nouveau magasin. Il est situé au niveau de l'ancien Brico-dépôt qui avait fermé ses portes en 2019. Les clients y trouveront, à bas prix, des vêtements, des équipements de la maison et des produits alimentaires répartis sur 2 300 m² de surface.

« *Nous nous réjouissons de l'ouverture de ce 17e magasin en Île-de-France à Flins-sur-Seine, notre 110e magasin français* […], affirme Anthony Giron, président de B&M France, dans un communiqué de presse daté du 17 août. *Cette nouvelle implantation s'inscrit une nouvelle fois dans notre stratégie de développement ambitieuse qui vise à doubler notre parc de magasins d'ici les cinq prochaines années.* »

Comme le relatait *La Gazette* en février dernier, deux autres enseignes commerciales doivent également ouvrir leurs portes « *fin 2022* » au niveau de l'ancien Brico-dépôt. Sans dévoiler leurs noms, Hopscotch décideurs, la société en charge de la communication du centre commercial de Flins-sur-Seine, avait déclaré qu'il pourrait s'agir d'une offre de « *restauration [et de] sport et loisirs* ». ■

EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Attendu, le nouveau magasin Aldi ouvre ses portes

Située rue d'Alentours, l'enseigne discount a ouvert ses portes le mercredi 24 août.

C'est une petite révolution dans cette commune d'un peu plus de 10 000 habitants. Mercredi 24 août, un magasin Aldi a ouvert rue d'Alentours, aux abords de l'avenue Charles-de-Gaulle. L'arrivée de l'enseigne était particulièrement attendue par les habitants puisque la commune était jusque-là dépourvue de supermarché. Preuve en est, les clients se sont pressés au lever de rideau du nouveau magasin d'une superficie totale de 1 000 m².

LA GAZETTE EN YVELINES

Les clients se sont pressés au lever de rideau du nouveau magasin d'une superficie totale de 1 000 m².

« *Sur cette journée d'ouverture, nous avons réalisé 25 % de chiffre d'affaires de plus que ce que l'on avait prévu*, se réjouit Nordine Chafai, le manager du magasin. *Le jour d'après on a eu beaucoup de monde aussi, quand on écoute les clients, il y avait effectivement un vrai besoin.* »

L'implantation de l'enseigne à Chanteloup-les-Vignes se veut également être un levier pour l'emploi des locaux. Trois Chantelouvais ont d'ailleurs été embauchés dans l'équipe qui se compose de neuf personnes. « *En plus de ça, on m'a déjà déposé une vingtaine de CV depuis l'ouverture*, souligne le manager du Aldi. *Actuellement, il n'y a plus de poste ouvert, mais si le magasin marche bien on va forcément ouvrir une nouvelle session de recrutement* ». ■

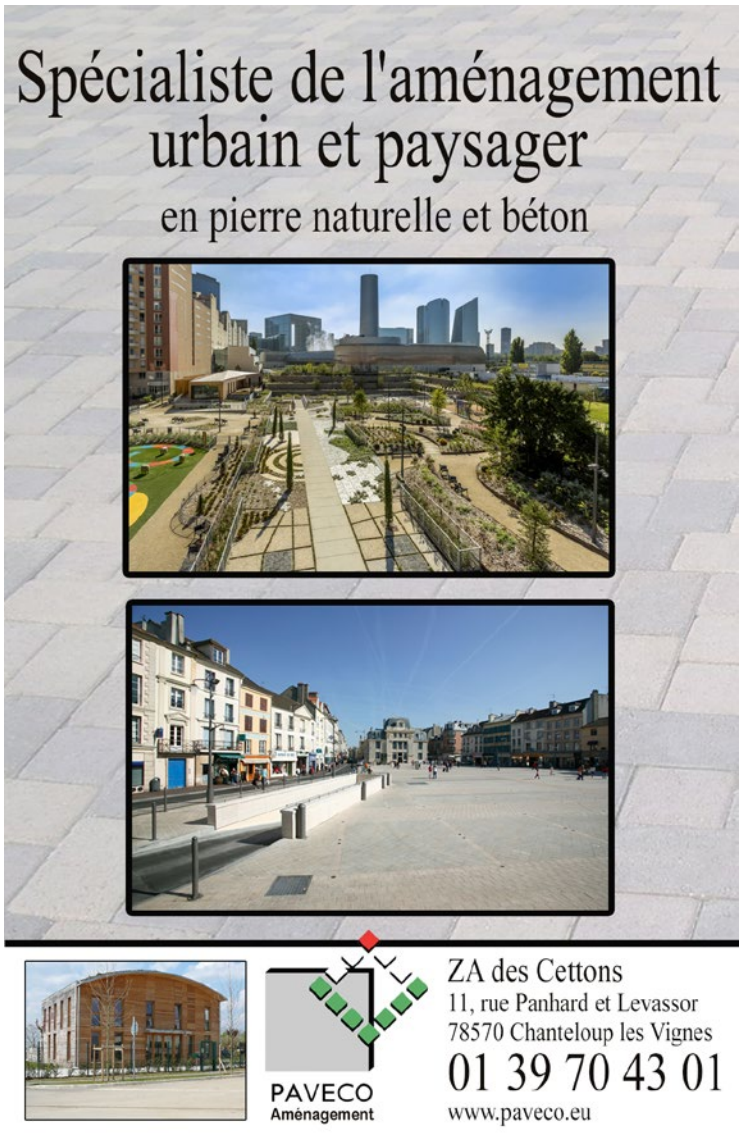

LES MUREAUX

Les habitants se positionnent pour l'avenir des anciennes écluses

La Ville a publié les résultats de sa concertation concernant le devenir du secteur de 7 ha entourant les anciennes écluses.

Comme le relatait *La Gazette* en avril dernier, un appel à projets est lancé par Voies navigables de France (VNF) sur le secteur de 7 ha entourant les anciennes écluses. Dans ce contexte, la Ville avait lancé une concertation auprès de ses habitants, les invitant ainsi à faire part de leurs envies. Les résultats de cette consultation ont récemment été publiés sur le site internet de la commune. Alors que la municipalité se demandait si elle devait elle-même déposer un projet en son nom, au risque d'être exclue des arbitrages finaux, les Muriautins ont été plutôt unanimes sur la question. En effet, « *86,2 %* » des répondants sont favorables à cette option. « *La thématique du partenariat est souvent évoquée dans les réponses, notamment avec d'autres échelons locaux comme le Département ou la Région et même l'Etat* », fait savoir la Ville sur son site internet. Interrogés sur leurs aspirations, le développement d'activités de loisirs, de plaisance ou encore de restauration ont été les choix les plus plébiscités par les répondants. ■

■ EN IMAGE

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Un caniparc ouvre au Parc du Peuple de l'herbe

Au début du mois d'août, un parc canin a été ouvert dans le parc départemental du Peuple de l'herbe. Accessible depuis le Chemin de Beauregard l'équipement était attendu par de nombreux usagers du parc naturel. « *La cohabitation entre les différents publics ne se passe pas toujours très bien notamment à propos de la présence des chiens* », explique le Département qui a financé l'aménagement de la parcelle pour 65 000 euros. Cet espace clôturé de 1 500 m² dispose de six agrès sportifs pour chien. Il est ouvert gratuitement mais son accès est interdit aux chiens de catégories 1 et 2. ■

ANDRESY

Les habitants consultés sur leurs besoins sociaux

Un questionnaire, disponible jusqu'au 11 septembre, a été élaboré par la Ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour identifier et répondre aux besoins sociaux des habitants.

« *Seriez-vous intéressés par un accompagnement à la scolarité de vos enfants ?* », « *Estimez-vous bien connaître l'offre de loisirs et de vie sociale au sein de la commune ?* », « *Souhaiteriez-vous la création d'un espace de vie à Andrésy où les habitants et les associations pourraient se rencontrer ?* » ou encore « *Quels seraient vos besoins en matière de déplacements et de mobilité ?* ». Ces questions sont quelques-unes de celles posées aux habitants dans un questionnaire élaboré par la Ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS). Selon la Ville, elles ont pour rôle « *d'identifier les besoins prioritaires [de la population] afin d'y répondre par des actions publiques efficaces et cohérentes sur des thématiques variées : action sociale, petite enfance, emploi, logement, cadre de vie, transport...* ». Le questionnaire, anonyme et gratuit, est accessible en ligne jusqu'au 11 septembre sur le site internet de la municipalité à l'adresse andresy.com. Une version papier est aussi disponible dans les lieux d'accueils de la Ville. ■

VALLEE DE SEINE

Le breakdance est venu à la rencontre des habitants

Dans le cadre du projet *Breaking en herbe*, des démonstrations et initiations au breakdance ont été organisées les 25 et 26 août à la base de loisirs Val-de-Seine.

CELINE CRESPIN

De la musique à fond et des danseurs chevronnés. Les 25 et 26 août derniers, en après-midi, les personnes venues à la base de loisirs Val-de-Seine n'ont pas pu passer à côté de l'événement de breakdance organisé dans le cadre du projet *Breaking en herbe* imaginé et animé par l'association VNR (les voies de la nouvelle rue, Ndlr) et soutenu par le conseil régional et la Fédération française de danse. En sillonnant depuis 2021 les bases de loisirs franciliennes pour proposer aux habitants des démonstrations et des initiations de breakdance, le but de ce projet est de promouvoir cette discipline qui entrera aux Jeux olympiques de Paris en 2024.

« *Ce projet nous permet de faire la promotion du breaking au sein de toutes les bases de loisirs franciliennes* […]. *Là c'est la deuxième édition. L'année dernière on a commencé avec quatre bases de loisirs (Vaires-Torcy, Bois-le-Roi, Créteil et Cergy, Ndlr). Cette année, on enchaîne avec sept (Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise, Val-de-Seine, Créteil, Bois-le-Roi, Jablines-Annet et Vaires-Torcy, Ndlr) et c'est un projet qui va continuer jusqu'en 2024* », résume Pascal Blaise Ondzie, référent Île-de-France au sein de la commission nationale de la fédération française de danse en espérant même « *agrandir ce projet* […] *à l'échelle nationale* ».

Alors que la plupart des personnes ayant assisté aux animations le 25 août affirmaient ne pas avoir été informées de la venue du projet *Breaking en herbe*, toutes ont, en tout cas, confié être « *agréablement surprises* ». C'est notamment le cas de Mokrane, un habitant du Mantois qui a l'habitude de venir au moins une fois par semaine à la base de loisirs Val-de-Seine. « *Cela devrait être partout. Il devrait y avoir de tels événements dans toutes les villes de France* », confie-t-il en insistant sur le fait que, selon lui, le breakdance aurait déjà dû faire son entrée aux Jeux olympiques depuis plusieurs années.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le projet *Breaking en herbe* sillonne, depuis 2021, les bases de loisirs franciliennes pour promouvoir le breakdance qui fera son entrée aux Jeux Olympiques de Paris en 2024.

En attendant un éventuel agrandissement du projet *Breaking en herbe*, Pascal Blaise Ondzie se dit particulièrement heureux d'avoir collaboré à l'organisation de cet événement avec la base de loisirs Val-de-Seine de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et la Ville des Mureaux dont il reconnaît l'implication dans la promotion de ce sport. Du 21 au 26 février dernier, la commune avait notamment accueillie l'équipe de France espoir de breakdance ainsi que la compétition interrégionale Île-de-France Normandie pour le championnat de France en avril. ■

EN BREF

GUERVILLE

A13 : la rénovation du viaduc avance

La fin des travaux de réparation du tablier central est prévue pour fin octobre. La circulation automobile vers la Normandie y sera intégralement transférée pour rénover le tablier nord.

LA GAZETTE EN YVELINES

Selon le groupe Sanef, la livraison complète des viaducs de Guerville est prévue pour le début de l'année 2024.

La rénovation des tabliers du viaduc, datant des années 1960, avance dans les temps. Le responsable construction du groupe Sanef, Jérôme Fossé, l'a confirmé lors d'une visite de presse. Selon lui, la fin des travaux de réparation du tablier central est prévue pour fin octobre. Le chantier sera ensuite transféré sur le tablier nord accueillant actuellement les véhicules en direction de la Normandie.

« *Pour la rénovation du tablier nord, côté Seine, on reportera l'ensemble de la circulation à trois voies [depuis Paris vers la Normandie] provisoirement sur le viaduc central* », explique Jérôme Fossé en insistant sur le fait que des études préalables avaient démontré l'impossibilité de supprimer des voies durant le chantier. C'est la raison pour laquelle un troisième viaduc avait été conçu puis mise en service en 2019 pour assurer la circulation vers Paris. Les travaux sur le tablier nord dureront jusqu'à la fin du mois d'octobre 2023. La livraison complète des viaducs de Guerville est prévue, elle, pour début 2024. Au total, selon le groupe Sanef, le coût total du chantier s'élève à 47 millions d'euros de construction et 12 millions d'euros de rénovation. ■

INDISCRETS

Les élus de vallée de Seine montent encore au créneau. Durant l'été, plusieurs maires ont poussé un nouveau coup de gueule en constatant de nouveaux dysfonctionnements sur les lignes de bus gérées par le délégataire Kéolis. « *Depuis plusieurs semaines, de nombreux Carriérois m'informent d'une recrudescence des dysfonctionnements dans l'exploitation du réseau de bus* […] *retards, bus annulés, absence ou insuffisance d'information en temps réel* », déplorait le maire de Carrières-sous-Poissy, Eddie Aït (SE), au début du mois d'août dans un courrier adressé à la société de transport. Dans ce dernier, l'édile qui avait déjà organisé une rencontre entre Kéolis et ses administrés en décembre dernier suite à plusieurs semaines noires, a renouvelé sa demande d'obtenir un bilan d'exploitation du réseau de bus « *Poissy-Les Mureaux* ». Une démarche imitée par le maire de Verneuil-sur-Seine, Fabien Aufrechter (Ensemble). ■

Il ne manque pas une occasion pour chausser les crampons. Dans une interview accordée à Sofoot, le nouveau député Ensemble de la 12e circonscription des Yvelines, Karl Olive, a confié qu'il entendait prendre les rênes de l'équipe de football de l'Assemblée nationale dont l'effectif a été renouvelé par le dernier scrutin. « *Je vais être l'un des trois capitaines avec Pierre-Henri Dumont (LR - Pas-de-Calais) et Marietta Karamanli (NUPES - Sarthe)* », a soufflé à nos confrères l'ancien maire pisciacais qui déjà joué contre l'équipe des députés lorsqu'il travaillait à *Canal+*. La sélection de l'Hémicycle disputera son premier match de la saison le 28 septembre contre l'équipe de l'UNFP, le syndicat des footballeurs professionnels évoluant en France. ■

Un été mouvementé pour le maire de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse (DVD). Durant le mois de juillet, l'édile a été placé à deux reprises en garde à vue, comme le rapportait *Le Parisien*. Une première fois au commissariat conflanais le 13 juillet pour refus d'obtempérer après avoir été surpris en train de conduire avec le téléphone à la main.

Le 24 juillet, Laurent Brosse a cette fois été interpellé par la police et déféré le lendemain devant la justice dans le cadre d'une affaire de « *harcèlement moral* » menée par la Sûreté départementale des Yvelines. D'après le quotidien, l'édile serait visé par une plainte de son ex-femme. Laurent Brosse est ressorti libre de son audience devant le tribunal judiciaire de Versailles durant laquelle le parquet avait requis un placement sous contrôle judiciaire. ■

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2022 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

VEOLIA

VALLE DE SEINE

Le nouveau Tram 13 arrivera-t-il bien à destination ?

Alors que tram-train T13 a accueilli ses premiers voyageurs entre Saint-Germain-en-Laye et Saint-Cyr-l'Ecole, des inquiétudes demeurent sur l'aboutissement de son prolongement en vallée de Seine.

KEVIN LELONG

Le tram-train T13 a accueilli ses premiers voyageurs le 6 juillet dernier lors de l'inauguration de la nouvelle ligne qui relie la gare de Saint-Cyr-l'Ecole (RER C) à celle de Saint-Germain-en-Laye (RER A). Bien que le Tram 13 express permet désormais à quelques 20 000 voyageurs journaliers de parcourir ces 19 kilomètres en une demi-heure sans utiliser leur voiture, des milliers d'autres attendent également son arrivée dans la vallée de la Seine.

La seconde phase du projet, visant à relier Achères-Ville à Saint-Germain-en-Laye en passant par Poissy, a pris du retard et est désormais prévue pour la fin de l'année 2027. De plus, de nombreuses inquiétudes demeurent face aux surcoûts du projet de plus de 50 % sur ses deux phases.

Lors de l'inauguration en grandes pompes du T13 dans le parc du château de Saint-Germain-en-Laye, la Présidente de Région, Valérie Pécresse (Libres) et Pierre Bédier (LR), le Président du Département, ont tous deux rappelé l'importance de ce prolongement pour le bassin de vie Achéro-pisciacais et appelé de leurs vœux à ce que ce dernier voit bien le jour comme promis. « *C'est un pendant très important pour nous parce que la vocation sociale de ce tramway ne sera acquise que quand il desservira Poissy et Achères* », insiste Valérie Pécresse qui dénonce un « *chantage* » de la part de SNCF Réseau pour la réalisation du second tronçon.

« *Nous l'argent est prêt, on est l'arme aux pieds, nous ce qu'on attend c'est de SNCF Réseau la garantie qu'il tiendra ses engagements* », assure la Présidente de Région. Concernant la deuxième phase, plus de 120 millions d'euros ont déjà été engagés, sur une enveloppe de 194 millions d'euros.

De son côté, le directeur de l'agence Tram-train SNCF, Emmanuel Grossin, reste vague sur les arbitrages économiques qui pourraient être réalisés ainsi que sur le calendrier de réalisation. « *Nous sommes encore ici en phase d'étude, on a les équipes qui travaillent dessus donc la phase travaux n'est pas pour tout de suite* », glisse-t-il. Si les délais initiaux sont tenus, les travaux de dévoiement de réseaux devraient débuter en 2023, notamment à Poissy. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***La vocation sociale de ce tramway ne sera acquise que quand il desservira Poissy et Achères*** », **insiste Valérie Pécresse.**

EN BREF

ANDRESY

Île Nancy : l'aire de jeu s'offre une seconde jeunesse

Jugée dangereuse, l'aire de jeu située sur l'île Nancy est actuellement fermée. Selon la Ville, elle rouvrira en « *septembre* ». Les actuels jeux en bois seront remplacés.

LA GAZETTE EN YVELINES

Selon Laurent Beunier, adjoint en charge de l'urbanisme et du cadre de vie, la fermeture de l'aire de jeu située sur l'île Nancy s'explique par le fait que « *les fondations et le bois [des jeux] étaient fortement attaqués par l'humidité et les intempéries* ».

Les enfants doivent encore patienter un peu. Dans le cadre d'un audit de sécurité sur l'ensemble des jeux installés dans les parcs et les écoles de la Ville, la municipalité a indiqué dans son dernier bulletin municipal que l'aire de jeu située sur l'île Nancy, actuellement fermée au public, rouvrira en « *septembre* » prochain. Les actuels jeux en bois seront remplacés par une pyramide de corde dont le sol d'amortissement sera composé de copeaux de bois.

« *De nombreux visiteurs s'interrogeaient sur la fermeture de cette aire de jeux, car visuellement elle avait l'air en bon état. Pour autant, les fondations et le bois étaient fortement attaqués par l'humidité et les intempéries, si bien qu'elle présentait un danger réel. Nous n'avons pas eu d'autres choix que de la fermer* », déclare Laurent Beunier, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du cadre de vie. Les autres aires de jeu sur la Ville restent, elles, ouvertes. ■

MAGNANVILLE

Le 26e centre d'activités des Restos du coeur prend ses quartiers

Ouvert en février 2021, il vise par son implantation à remplacer l'ancien centre mantevillois fermé à la fin de l'année 2020.

LUCILE GIROUSSENS

Depuis le 21 février dernier, le centre d'activités magnanvillois des Restos du coeur a ouvert ses portes rue des Graviers, en remplacement de celui situé à Mantes-la-Ville, fermé depuis la fin de l'année 2020. Plus grand, plus confidentiel et plus accessible en transports en commun, il accueille pour le moment 160 bénéficiaires. Fermé pendant la pause estivale, le 26e centre d'activités rouvre ses portes ce lundi 5 septembre.

Un accès simplifié

« *On est passés de 60 m² à [presque 300 m²] et puis les gens peuvent rentrer, ils ne sont pas dans la rue, ils peuvent stationner, parce qu'à Mantes-la-Ville on avait énormément de problèmes on ne pouvait pas stationner* », détaille Maryse Trochu, responsable du centre d'activités, ce mardi 29 juin. Elle apprécie également de pouvoir accueillir les bénéficiaires dans une plus grande discrétion. « *Les gens faisaient la queue sur le trottoir donc niveau discrétion,* […] *on était en plein centre-ville, ce n'était pas terrible* », se rappelle-t-elle.

Lors de la fermeture de l'antenne mantevilloise, il avait été proposé aux 240 bénéficiaires de se rendre au centre mantais, situé au sous-sol de l'Agora. « *Il leur fallait 55 minutes aller, 55 minutes retour en bus. Il y avait deux bus, donc avec les correspondances c'était très compliqué pour eux*, poursuit la responsable du centre d'activités magnanvillois. […] *Il y a des personnes, parce que c'était trop compliqué pour elles d'aller de Mantes-la-Ville à Mates-la-Jolie, qui avaient arrêté de venir, là on va les voir revenir aussi. Quand on a demandé les locaux on en a visité plusieurs on a fait attention à ça* [...], *c'était la priorité.* »

Le centre d'activités magnanvillois est le 26e centre à ouvrir dans le département. « *Ce local de 238 m² nous l'avons voulu le plus chaleureux possible afin d'offrir à ceux qui y viennent un endroit de bien-être et de confiance* », insiste Emmanuel Nodé-Langlois, président départemental yvelinois des Restos du coeur. « *Nos bénévoles voient continuellement depuis le début de l'année de nouvelles personnes entrer dans les centres des Yvelines* », alerte-t-il toutefois. Un constat que partage Maryse Trochu : « *On a quelques nouvelles personnes qui viennent s'inscrire notamment dans les jeunes parce qu'avec l'inflation ils n'y arrivent plus.* » ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« **Ce local de 238 m² nous l'avons voulu le plus chaleureux possible afin d'offrir à ceux qui y viennent un endroit de bien-être et de confiance** », **insiste Emmanuel Nodé-Langlois, président départemental yvelinois des Restos du coeur.**

EN BREF

GARGENVILLE

La BTP s'offre un nouveau siège social

Implantée depuis 32 ans à Brueil-en-Vexin, l'entreprise Binet travaux publics souhaitait se rapprocher des axes de circulation.

LA GAZETTE EN YVELINES

« **Nous avons construit 250 m² de bureaux et 1 800 m² d'entrepôt et d'ateliers** », **se félicite Michel Binet, président de l'entreprise Binet travaux publics.**

Si elle a pris ses nouveaux quartiers dans la zone d'activités des Garennes depuis le 4 janvier 2021, du fait des restrictions sanitaires, l'entreprise Binet travaux publics (BTP), n'avait pas encore pu présenter son nouveau siège social. Cela a été chose faite le 1er juillet dernier, devant près de 400 personnes.

Implantée à la ferme du Saint-Laurent depuis 32 ans, l'entreprise de Brueil-en-Vexin cherchait à se rapprocher des axes de circulation afin d'être plus accessible et réduire ses temps de trajets. Mais elle avait également « *une épée de Damoclès au-dessus de la tête* », souligne son président Michel Binet. Locataire du cimentier Calcia, en pleine zone 109 qui devait accueillir la future carrière (le cimentier a depuis renoncé, Ndlr), l'entreprise de 45 salariés risquait l'expulsion. Après avoir tenté de s'installer sur plusieurs terrains, sans succès, l'entreprise a acheté la surface de 15 000 m².

« *Nous avons construit 250 m² de bureaux et 1 800 m² d'entrepôt et d'ateliers* », se félicite Michel Binet. Désormais, l'entreprise souhaite « *relever des défis, celui de la responsabilité sociétale et environnementale* », en favorisant l'achat de véhicules électriques par exemple. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

KEVIN LELONG

LES MUREAUX

Revenus sur les lieux de leur casse à 200 000 euros, les deux voleurs interpellés

Deux hommes de 30 ans comparaissaient devant la justice jeudi 25 août pour avoir multiplié les intrusions dans les entrepôts d'un revendeur de matériels informatiques installé aux Mureaux.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'un des deux suspects a finalement reconnu avoir été à l'origine de l'important cambriolage commis dans le même entrepôt au mois de juin.

Leur dernière tentative de vol les aura conduits directement en prison. Jeudi 25 août, deux hommes de 30 ans comparaissaient devant le tribunal correctionnel de Versailles après avoir été pris en flagrant délit, quatre jours plus tôt, dans un entrepôt de matériels informatiques situé aux Mureaux. L'audience devant les juges a permis d'établir la culpabilité de l'un d'entre eux dans un important cambriolage survenu dans les mêmes locaux durant le mois de juin.

Il est un peu plus de 17 h, ce dimanche 21 août lorsque les caméras de vidéo-surveillance de la société Devitech détectent la présence de deux hommes dans son entrepôt de stockage situé rue Jean Jaurès. Averti par le système de sécurité de l'entreprise qui vend des ordinateurs et des composants informatiques reconditionnés, l'opérateur de télésurveillance enjoint immédiatement la police à se rendre sur place.

En arrivant, les forces de l'ordre constatent qu'une Audi A3 est garée devant l'entrepôt et que la porte coupe-feu située à l'arrière du bâtiment a été forcée. « *Les intrus ont secoué fortement la porte puis ont déposé de l'adhésif sur la serrure pour tromper le système* », rapporte la juge des constatations faites sur place. Alors qu'ils sentent l'étau se resserrer, les deux cambrioleurs abandonnent leur plan et tentent de prendre la fuite les mains vides. L'un d'eux est immobilisé après avoir bousculé un policier tandis que son complice, lui, escalade le grillage de l'entreprise et traverse la voie ferrée pour disparaître derrière le passage d'un train. C'est une patrouille arrivée en renfort qui finira par le retrouver caché dans un buisson. « *Il aura fallu que les policiers le menacent d'utiliser leur taser pour qu'il se rende* », souligne la juge.

En conduisant les deux intrus au commissariat pour les auditionner, les enquêteurs n'ont qu'une question en tête : les deux hommes sont-ils les mêmes qui, au mois de juin, avaient mené un important cambriolage dans le même entrepôt avec le même mode opératoire ? Dans la nuit du 12 au 13 juin, des individus avaient subtilisé une grande quantité d'ordinateurs et de composants informatiques pour un préjudice d'un montant estimé à près de « *200 000 euros* », par l'entreprise Devitech.

« *Les vidéos de ce soir-là montrent deux individus munis de lampes frontales en train de charger des objets sur un chariot jusqu'à 1 h du matin. La même porte avait été forcée* », explique la juge avant d'interroger l'un des deux prévenus originaire de Creil (Oise). Concernant sa présence aux Mureaux le soir de son interpellation, ce dernier avoue qu'il cherchait à récupérer des composants informatiques pour les revendre sur Le Bon Coin « *pour arrondir [ses] fins de mois* ».

Si devant les policiers l'Isarien a toujours nié être à l'origine du casse de juin bien que des cartons de la société aient été retrouvés chez lui, au tribunal il finit par revenir sur ses déclarations en expliquant même avoir repéré les lieux dès le 12 juin. Quand on l'interroge sur la personne qui était avec lui durant le cambriolage, et dont la description physique correspond à celle de son voisin dans le box des accusés, il demande très gêné : « *Je suis obligé de répondre ?* ». Déjà condamné pour plusieurs faits de vol par le passé, le tribunal de Versailles l'a condamné à vingt mois de détention et révoqué les six mois de sursis qui pesaient au-dessus de sa tête.

Il traverse les rails pour fuir la police

Son complice, originaire de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), est resté, lui, beaucoup plus silencieux aux questions des juges. Sur les faits du 21 août, il explique brièvement : « *Je suis rentré pour commettre un vol. Le 16 août aussi mais finalement on s'est rétracté* ». Son domicile, lui, n'a pas pu être perquisitionné faute d'avoir pu obtenir sa véritable adresse durant l'enquête. Il a été condamné à une peine de six mois de prison ferme assortie d'un an de sursis probatoire pendant deux ans. ■

JUZIERS

Un enfant de deux ans sauvé de la noyade

L'accident s'est produit chez un particulier lors d'un déjeuner familial. Les gestes de premiers secours prodigués par un membre de la famille ont permis de sauver l'enfant.

Un garçon âgé de deux ans a été transporté « *en état d'urgence absolue* » à l'hôpital de Mantes-la-Jolie après s'être noyé dans une piscine privée de Juziers. L'accident s'est déroulé samedi 27 août lors d'un déjeuner familial. Les faits se sont déroulés en tout début d'après-midi, vers 13 h 30. C'est à ce moment-là que le corps du petit garçon est aperçu dans la piscine de la propriété. L'enfant est sorti de l'eau et l'un des membres de la famille se précipite vers lui en lui prodiguant les gestes de premiers secours.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« *L'enfant était en arrêt cardio-respiratoire, il a repris connaissance avant l'arrivée des secours grâce à un massage cardiaque* », rapporte le Codis yvelinois.

En arrêt cardio-respiratoire dans la piscine

« *L'enfant était en arrêt cardio-respiratoire, il a repris connaissance avant l'arrivée des secours grâce à un massage cardiaque* », rapporte le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis) yvelinois. Cinq pompiers ainsi qu'une équipe du SAMU ont été dépêchés sur place. L'état de santé du petit garçon a nécessité son transport vers l'hôpital de Mantes-la-Jolie.

« *Cela démontre encore une fois à quel point la formation de la population aux gestes qui sauvent est important, car chaque minute compte* », souligne-t-on du côté des secours. ■

MANTES-LA-VILLE

Un feu de chaume emporte plus de deux hectares

Un feu de chaume a dévoré plus de deux hectares au niveau de la rue Maximilien Robespierre dimanche 28 août. Déclaré vers 16 h 30, il a été maîtrisé avant d'atteindre le Bois des Enfers.

À 15 h 30, ce dimanche 28 août, plus de deux hectares sont partis en fumée après un feu de chaume qui s'est déclaré au niveau de la rue Maximilien Robespierre. Les secours ont été prévenus par des riverains alertés par la colonne de fumée qui s'élevait au-dessus de la commune. Heureusement, l'incendie qui a mobilisé vingt sapeurs-pompiers et quatre camions feux de forêt, a été maîtrisé par les soldats du feu avant de faire davantage de dégâts. En effet, les pompiers ont manœuvré durant plus de 4h pour empêcher les flammes d'atteindre le Bois des Enfers situé au sud de la commune, à quelques mètres seulement du départ de feu. L'origine de l'incendie, elle, est encore inconnue. ■

ILLUSTRATION / GAZETTE YVELINES

Les pompiers ont manœuvré durant plus de 4 h pour empêcher les flammes d'atteindre le Bois des Enfers situé au sud de la commune

PLAISIR

De gros moyens pour retrouver un homme en fuite

Un jeune homme de 21 ans a essayé d'échapper aux forces de l'ordre. Grâce à un dispositif conséquent, il a finalement été arrêté le soir même à son domicile.

PIERRE PONLEVE (La Gazette de Saint-Quentin en Yvelines)

Les policiers ont été mobilisés le mercredi 17 août à 8 heures, pour effectuer une interpellation au domicile d'un jeune homme faisant l'objet d'un mandat d'arrêt. Lorsqu'ils sont arrivés au domicile du suspect situé rue Charlie Chaplin, le jeune homme de 21 ans a pris la fuite par la fenêtre.

Un appel au 17 a signalé qu'il aurait été aperçu dans la rue avec une arme de poing et qu'il aurait tiré un coup de feu. Les agents se dirigent alors vers la place Nelson Mandela, sans succès. Quelques instants plus tard, les policiers ont repéré le jeune homme en fuite sur une moto à hauteur du bois de la Crâne. Un hélicoptère de la gendarmerie tourne alors au même moment pour retrouver l'individu, mais celui-ci réussit, une nouvelle fois, à s'échapper.

ILLUSTRATION / GAZETTE YVELINES

Sa tentative de fuite s'est soldée par un échec cuisant. Le mis en cause a été arrêté chez lui après avoir pris la fuite dans toute la ville.

Peu de temps après, un second appel au 17 a indiqué que le fuyard se trouvait dans la rue de l'Avre aux Clayes-sous-Bois et qu'il aurait trouvé refuge dans un appartement du secteur. Au vu du profil dangereux du mis en cause, le RAID a été mobilisé pour effectuer une perquisition dans ce domicile afin de retrouver l'individu, mais les membres de l'unité d'intervention font chou blanc car personne n'est présent dans le domicile.

Un hélicoptère de la gendarmerie déployé pour retrouver l'homme recherché

En réalité, les différents appels passés au 17 étaient faux et ont été perpétrés par des complices du jeune homme en fuite pour orienter les forces de l'ordre sur une mauvaise piste. Trois personnes, deux hommes âgés de 30 et 32 ans et une femme âgée de 21 ans, ont été arrêtés pour complicité d'évasion d'un homme faisant l'objet d'une fiche de recherche pour mandat d'arrêt.

Finalement, le fuyard a été interpellé à son domicile à 20 heures, par des effectifs de la BAC (brigade anti-criminalité). ■

YVELINES

L'entraîneur du FC Versailles mis en cause dans une affaire judiciaire

Youssef Chibhi, entraîneur du FC Versailles (National) est visé par une enquête judiciaire pour voyeurisme. Il garde, pour le moment, son poste pour disputer les prochaines rencontres.

PIERRE PONLEVE (La Gazette de Saint-Quentin en Yvelines)

Sous contrat jusqu'en 2024, l'actuel entraîneur du FC Versailles âgé de 41 ans, Youssef Chibhi, est visé par une enquête judiciaire. « *Il serait soupçonné d'avoir filmé des femmes à leur insu dans son appartement* ». « *C'est sa cat-sitter, comprenez gardeuse de chat, qui a déposé plainte. Cette dernière l'accuse de l'avoir filmée chez lui sans qu'elle ne soit au courant. Sur les dernières vidéos, elle aurait même été aperçue nue après avoir pris un bain* », précise *le Figaro*.

« *Dans cette affaire, il aurait été placé en garde à vue en juin dernier durant 24 heures. Une enquête, dirigée par le commissariat de Clichy, aurait été ouverte pour atteinte à l'intimité de la vie privée et enregistrement d'image pornographique d'un mineur de 15 ans* », précise un article de nos confrères de *78 actu*. Le mis en cause réfute ces accusations.

« *À ce stade, notre salarié souhaite se défendre et réfute la teneur de cet article (un article du Parisien datant du 14 août dernier où l'on apprend l'ouverture d'une enquête judiciaire, NDLR). Il est bien sûr présumé innocent et nous n'entendons donc pas nous substituer à la justice dans son exercice, monsieur Youssef Chibhi n'ayant pas été mis en examen et ayant été laissé libre de toute poursuite à l'issue de son audition. Nous entendons donc préserver, comme nous en avons l'obligation juridique et morale, les droits de Youssef Chibhi à faire son travail* », a rappelé le FC Versailles dans un communiqué paru le 17 août.

Présumé innocent, l'entraîneur garde ses fonctions

Vendredi 12 août, le club a remporté son premier match de championnat contre Martigues sur un score de (2-1), pour malheureusement enchaîner sur une défaite face au Puy-en-Velay (2-0) lors de la deuxième journée du championnat qui a eu lieu vendredi 19 août. ■

YVELINES

La lutte contre les rodéos urbains s'intensifie

Pour essayer d'endiguer la pratique dangereuse des rodéos urbains, plus de 1 400 contrôles ont été effectués à Paris et en Île-de-France en six jours, un record.

PIERRE PONLEVE (La Gazette de Saint-Quentin en Yvelines)

Le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin a exprimé dernièrement sa volonté d'intensifier les contrôles routiers pour lutter contre les rodéos urbains, qui se multiplient l'été. Avec les différents accidents récents que ce phénomène a engendré en France, les forces de police du département des Yvelines, comme tous les policiers de France, ont reçu une nouvelle directive ministérielle.

> ***« Du 8 août au 18 août inclus [...] 159 infractions ont été relevées »***

« *J'ai demandé à la police et à la gendarmerie nationale pour ce mois d'août l'intensification de ces contrôles et je souhaite qu'il y ait 10 000 opérations de contrôle à partir d'aujourd'hui sur tout le territoire national pour lutter contre ces actes criminels de gens qui prennent la route pour leur route* », avait déclaré le ministre le 8 août dernier lors d'un déplacement à Marseille.

« *Ainsi, du 8 août au 18 août inclus, les forces de l'ordre ont procédé à 170 opérations de contrôle dans les Yvelines. 159 infractions ont été relevées* », précise un communiqué du bureau de la communication interministérielle, datant du vendredi 19 août.

« *Pour rappel, la loi du 3 août 2018 (renforçant la lutte contre les rodéos motorisés) expose les contrevenants à une peine d'emprisonnement d'un an, couplée à une amende de 15 000 euros. La sanction peut s'alourdir en cas de circonstances aggravantes comme une infraction commise en groupe, pour laquelle les auteurs risquent deux ans de prison et une amende de 30 000 euros, ou la consommation d'alcool ou de stupéfiants où les contrevenants risque une peine de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende* », conclut le communiqué. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« *Ainsi, du 8 août au 18 août inclus, les forces de l'ordre ont procédé à 170 opérations de contrôle dans les Yvelines. 159 infractions ont été relevées* », précise un communiqué du bureau de la communication interministérielle.

TRAPPES

Nouvel affrontement dans le square Jean-Macé

Les policiers de nouveau pris à parti dans le square Jean-Macé. Pour disperser un groupe qui s'était formé, les policiers ont utilisé l'armement collectif.

Dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 août vers 00 h 20 dans le square Jean-Macé, les policiers de Trappes ont été la cible d'une dizaine de personnes qui leur ont tiré dessus avec une douzaine de mortiers d'artifice. La BAC (brigade anti-criminalité) est venue en renfort pour sécuriser la zone et l'armement collectif a été utilisé.

Des tirs avec une douzaine de mortiers d'artifice

Les individus hostiles se sont ensuite dirigé vers la gare SNCF et ont continué de lancer du ballast sur les forces de l'ordre. Une nouvelle fois les policiers ont dû utiliser l'armement collectif pour disperser le groupe et ramener le calme. ■

SPORT

CELINE CRESPIN

FOOTBALL

National 2 : un début de saison prometteur pour l'AS Poissy

L'AS Poissy a remporté les deux matchs qu'elle a disputé depuis la reprise du championnat, le 20 août, en National 2. La dernière remonte au 27 août sur le terrain du BF 41.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les deux buts de l'AS Poissy face au Blois Football 41 ont été inscrits en fin de rencontre par l'attaquant Cheikh Touré à la 85e minute puis par le jeune attaquant Jilvaro Luyinga à la 88e minute.

Deux victoires en autant de matchs. Après une saison 2021-2022 mitigée sur le plan sportif, la saison 2022-2023 de l'AS Poissy débute sous les meilleurs auspices en National 2. Le 20 août dernier, pour le premier match du championnat, les Pisciacais se sont imposés, à domicile, 3 buts à 1 face à l'équipe réserve du stade Rennais (Île-et-Vilaine). Ils ont réitéré leur victoire le 27 août sur le terrain du Blois Football 41 (BF 41) situé dans le département du Loir-et-Cher. Ce jour-là, les joueurs de l'AS Poissy ont remporté le match sur le score de 0 but à 2.

La rencontre se profilait pourtant vers un match nul puisque les deux buts ont été inscrits en fin de rencontre par l'attaquant Cheikh Touré à la 85e minute puis par le jeune attaquant de 20 ans Jilvaro Luyinga à la 88e minute de jeu. Avec cette nouvelle victoire, le club pisciacais est actuellement à la deuxième place du classement avec six points. Le prochain match de l'AS Poissy est prévu, à domicile, le 3 septembre prochain, à 18 h. Il opposera l'AS Poissy au club de Granville (Manche) qui est à la huitième place du classement avec trois points.

L'AS Poissy n'est cependant pas le seul club de vallée de Seine à réussir son début de saison. C'est également le cas de l'OFC Les Mureaux, en National 3. Le 27 août, pour la première journée de compétition dans ce championnat cette saison, les Muriautins, en déplacement, n'ont laissé aucune chance au club des Ulis (Essonne). L'OFC Les Mureaux s'est effectivement imposé 1 but à 4.

Alors que le club des Ulis a ouvert le score à la première minute, les joueurs muriautins ne se sont pas découragés. L'attaquant Abdourahmane Fofana a égalisé à la 14e minute avant que son coéquipier, le milieu offensif Goualy Karamoh, l'imite aux 29e et 63e minutes de jeu. Le dernier but de la rencontre a été inscrit par le milieu de terrain Queran Verset à la 73e minute. À l'issue de cette rencontre, l'OFC Les Mureaux prend la tête du classement avec trois points. Le club muriautin tentera de conserver cette position en tentant de s'imposer à domicile le 4 septembre prochain, à 15 h, face au club de Mée-sur-Seine (Seine-et-Marne). Ce dernier est deuxième du classement avec autant de points. ■

BASKET-BALL

Trophée Thierry Rupert : des places sont encore disponibles

Le match entre la JDA Dijon Basket et Orléans Loiret Basket est prévu le 3 septembre, à 20 h, au complexe sportif Marcel Cerdan, à Poissy.

La date approche. Comme le relatait *La Gazette* dans son édition du 13 juillet, le complexe sportif Marcel Cerdan, à Poissy, accueillera le 3 septembre, à 20 h, les équipes professionnelles de la JDA Dijon Basket et d'Orléans Loiret Basket. Elles s'opposeront pour tenter de décrocher le trophée Thierry Rupert dont le nom a été donné pour rendre hommage au joueur formé au club pisciacais et qui y a joué pendant plusieurs années.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En attendant la rencontre entre la JDA Dijon Basket et Orléans Loiret Basket, prévue à 20 h, le public pourra assister, à 17 h, au match opposant le club de Poissy à celui de Cergy.

« *Avec Limoges, [il a remporté le] triplé historique en 2000. Vainqueur de la coupe d'Europe, champion de France, champion de la coupe de France* », précise le club de Poissy sur sa page Facebook en insistant sur le fait qu'il a été sélectionné à plusieurs reprises dans l'équipe de France de basket-ball.

En attendant la rencontre entre les deux équipes professionnelles, un match opposant l'équipe masculine de Poissy, en Nationale à celle de Cergy, en Nationale 1, est prévu à 17 h. À quelques jours de l'événement, des places, gratuites, sont encore disponibles. La réservation se fait en ligne via le site internet Helloasso. Un QR code permettant d'accéder directement à la billetterie a également été partagé sur la page Facebook du club pisciacais. ■

COURSE A PIED

Marcheurs et coureurs attendus aux *Foulées du Mantois Vexin*

Le départ de l'événement sera donné le 11 septembre, à 10 h, au stade municipal Jean-Paul David, à Mantes-la-Jolie. Un parcours de six ou 12 kilomètres attend les participants.

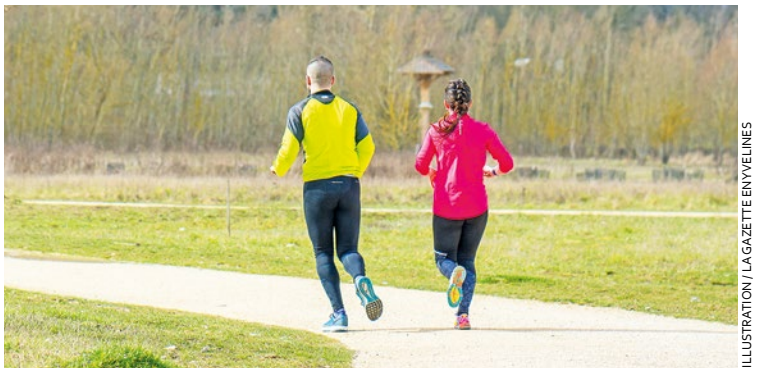

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les participants aux F*oulées du Mantois Vexin* traverseront différents types de terrains dont des sous-bois.

Route, sous-bois et piste cyclable. Voici les types de terrains qui attendent les participants aux *Foulées du Mantois Vexin*. L'événement, organisé par la section athlétisme de l'Association sportive mantaise (ASM), est prévu le 11 septembre, à 10 h. Le départ et l'arrivée auront lieu au stade municipal Jean-Paul David, à Mantes-la-Jolie. Une course à pied de six ou 12 kilomètres et une marche de six kilomètres sont programmées.

Sur son site internet, la section d'athlétisme de l'ASM indique que « *la course inscrite au challenge des Yvelines est ouverte aux personnes licenciées ou non à partir de cadet (nés entre 2005 et 2006, Ndlr)* ». Les inscriptions se font en ligne sur le site peyce.com ou par courrier. Dans ce dernier cas, le dossier comprenant un certificat médical ou un numéro de licence et un chèque à l'ordre de la section athlétisme de l'ASM, doit être envoyé avant le 8 septembre à la section athlétisme de l'ASM située 15 rue de Lorraine, à Mantes-la-Jolie.

Le coût de l'inscription est de six euros pour la course et la marche de six kilomètres. Il est de 12 euros pour la course de 12 kilomètres. Sur place, le tarif est majoré de trois euros pour l'ensemble des parcours. ■

AVIRON

Championnats d'Europe : Claire Bové décroche l'argent

Le 14 août, aux championnats d'Europe d'aviron à Munich, Claire Bové et Laura Tarantola ont terminé sur la deuxième marche du podium.

Claire Bové, licenciée à l'Association sportive mantaise (ASM), et Laura Tarantola ont à nouveau fait parler d'elles. Après leur médaille d'argent en aviron remportée en 2021 aux Jeux olympiques de Tokyo, le duo de couple poids léger français est monté, le 14 août dernier, sur la deuxième marche du podium lors des championnats d'Europe à Munich. Les deux sportives ont effectivement été devancées de 5'51 secondes par les britanniques Imogen Grant et Emily Craig. Les françaises ont néanmoins dominé les championnes olympiques italiennes Valentina Rodini et Frederica Cesarini en terminant 3'54 secondes avant elles. Deux ans avant les Jeux olympiques de Paris, cette nouvelle médaille d'argent est de bon augure pour Claire Bové et Laura Tarantola. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En 2021, Claire Bové, licenciée à l'Association sportive mantaise (ASM), avait remporté une médaille d'argent en aviron aux Jeux olympiques de Tokyo avec sa partenaire Laura Tarantola.

SUEZ agit au quotidien sur le territoire pour fournir un service essentiel.

Dans les Yvelines, les 368 collaborateurs de SUEZ agissent au quotidien pour fournir de l'eau potable de qualité à 820 000 habitants et traiter les eaux usées de 1 400 000 habitants.
SUEZ est également un acteur impliqué du territoire, notamment à travers FACE Yvelines ou des actions telles que la Plomberie Solidaire.

©Antoine Meyssonnier

SUEZ

CULTURE LOISIRS

CELINE CRESPIN

CHANTELOUP-LES-VIGNES
La Compagnie des contraires attendue sur grand écran

Le repaire des contraires sortira au cinéma en octobre. Ce documentaire s'intéresse à l'association circassienne de la Compagnie des contraires qui promeut les activités culturelles, éducatives et artistiques auprès des jeunes.

LA GAZETTE EN YVELINES

L'avant première du documentaire _Le repaire des contraires_ a eu lieu le 6 juillet à l'académie équestre du château de Versailles. La réalisatrice et productrice, Léa Rinaldi, a expliqué qu'elle tenait à ce que l'événement soit organisé dans une ville yvelinoise à « _l'opposé de Chanteloup-les-Vignes en termes de richesse_ ».

La troupe circassienne chantelouvaise de la Compagnie des contraires fait son entrée dans le septième art. En octobre prochain, un documentaire centré sur l'association et intitulé *Le repaire des contraires* sortira dans les salles obscures. L'œuvre cinématographique a été tournée en quatre ans par Léa Rinaldi, réalisatrice, productrice et fondatrice avec Stéphane Plat de la société de production audiovisuelle aLéa Films. Le 6 juillet, environ 300 personnes invitées à l'avant-première organisée à l'académie équestre du château de Versailles ont pu suivre le quotidien de la troupe et constater la détermination permanente de Neusa Thomasi, directrice et fondatrice de l'association créée en 1991, pour promouvoir les activités culturelles, éducatives et artistiques auprès du jeune public.

Dans le but d'appuyer encore davantage l'engagement de Neusa Thomasi auprès de ses élèves, Léa Rinaldi est convaincue que l'académie équestre du château de Versailles était l'endroit idéal pour l'avant-première. « *Je n'ai pas fait de cirque mais j'ai fait de l'équitation quand j'étais petite et j'ai vu beaucoup de similitudes avec le cirque. En équitation, on apprend à tomber et à se relever et c'est ce qu'elle fait avec ses élèves. Elle leur apprend à tomber, à se relever et à s'élever. La métaphore pour moi était très belle* », explique la réalisatrice en insistant également sur le fait qu'avec un film intitulé *Le repaire des contraires,* elle tenait aussi à ce que l'avant-première soit organisée dans une ville yvelinoise à « *l'opposé de Chanteloup-les-Vignes en termes de richesse* ». Selon Marwan, un jeune de 12 ans membre de la Compagnie des contraires, le documentaire est en tout cas une véritable réussite. « *Pour moi, c'est parfait. Cela reflète notre quotidien, dans les moments durs [avec le chapiteau qui a brûlé en 2019] comme dans les moments plus faciles* », déclare-t-il en remerciant Neusa Thomasi d'avoir soumis l'idée à Léa Rinaldi de réaliser un film sur l'association chantelouvaise.

« *Cela fait plusieurs années que j'y pensais. Je suis allée chercher Léa Rinaldi qui est une excellente réalisatrice et productrice. On a eu des contacts et cela a matché tout de suite* », confie Neusa Thomasi. Léa Rinaldi se souvient encore parfaitement de cette rencontre. « *En fait, elle est venue me voir et j'ai aimé son culot* […], se souvient-elle. *Moi je ne fais pas des films de commande, il faut que j'aille voir, il faut que je vois de quoi cela parle. Quand je suis allée sous son chapiteau, je me suis tout de suite sentie en famille et j'ai vu l'importance et l'urgence de son travail. C'est cela qui m'a motivé [à faire ce film].* » La réalisatrice et productrice insiste cependant sur le fait que le contenu du documentaire n'a en rien été dicté par Neusa Thomasi. « *Elle est venue me voir [pour me soumettre l'idée] mais ce film sera libre. C'est mon regard* », affirme-t-elle en insistant sur le fait qu'au cours de ce documentaire elle a tenu à donner essentiellement la parole aux enfants et à Neusa Thomasi plutôt qu'aux politiciens.

« *J'ai voulu rester du point de vue des enfants, essayer de comprendre un peu leur vie. Je ne voulais pas interviewer les politiciens ni la Région. Il fallait vraiment qu'on comprenne ce qu'il se passe d'un point de vue plus humain* », affirme Léa Rinaldi. Plusieurs politiciens ont néanmoins assisté à l'avant-première. C'est le cas de la maire DVD de Chanteloup-les-Vignes, Catherine Arenou, et du préfet délégué pour l'égalité des chances, Pascal Courtade. Tous ont affirmé avoir apprécié le documentaire. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE
Jonathan Lambert attendu en ville

L'humoriste, chroniqueur et animateur radio Jonathan Lambert sera présent le 10 septembre prochain, à 21 h, à l'espace Maurice Béjart pour présenter son spectacle _Rodolphe_.

Pour l'ouverture de la saison culturelle 2022-2023, la Ville accueille l'humoriste, chroniqueur et animateur radio Jonathan Lambert, de son vrai nom Rodolphe Jonathan Lambert. Le 10 septembre prochain, à 21 h, il sera effectivement présent à l'espace Maurice Béjart pour présenter au public son spectacle *Rodolphe* dans lequel il revient avec humour sur son parcours de vie dont il dresse le bilan. La billetterie est ouverte depuis le 11 juillet pour les abonnés. Pour les autres, il faudra cependant attendre le 3 septembre.

Les tarifs sont compris entre 31 et 34 euros mais les bénéficiaires de la carte privilège ont une réduction de cinq euros. La Ville indique également qu'un tarif jeune est proposé à huit euros. Pour plus de détail et réserver, il est possible de téléphoner au 01 39 71 59 33. Les réservations peuvent également se faire à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture, ou par courriel à l'adresse bejart@verneuil78.fr. Pour fêter l'ouverture de la saison culturel, un cocktail sera servi au public à l'issue du spectacle. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY
Maxime Van Laer ouvre la saison culturelle

L'espace Louis Armand accueillera le 24 septembre, à 20 h 30, l'humoriste et acteur Maxime Van Laer pour son spectacle _J'aurais pas dû !_

J'aurais pas dû ! Tel est le nom du spectacle de l'humoriste et acteur Maxime Van Laer. Il viendra le jouer le 24 septembre, à 20 h 30, à l'espace Louis Armand pour l'ouverture de la nouvelle saison culturelle.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour assister au spectacle de Maxime Van Laer, prévu le 24 septembre à l'espace Louis Armand, les places se réservent par courriel auprès du service culturel de la Ville.

« *Maxime joue avec les situations vécues ou observées, mettant le public au cœur de l'action. Maxime nous parle de ses « J'aurais pas dû ! », vous savez ces moments de regrets…, une nuit agitée, un réveil compliqué, une journée à oublier. Autant de situations où l'on se dit après coup : « Si j'avais su,…trop tard !!! » Il enchaîne à un rythme effréné et, à travers son regard, tout y passe* », décrit la comédie centrale du spectacle de l'humoriste.

Le plein tarif est fixé à 10 euros. Un tarif réduit à 5 euros est proposé aux seniors de plus de 60 ans, aux étudiants de moins de 25 ans, aux enfants de moins de 12 ans, aux demandeurs d'emplois, aux porteurs de la carte d'invalidité ainsi qu'à ceux de la carte famille nombreuse. Les places se réservent par courriel auprès du service culturel de la Ville à l'adresse service.culture@carrieres-sous-poissy.fr. Pour plus d'informations, il est possible de téléphoner au 01 75 86 10 11. ■

POISSY
La Ville passe à l'heure américaine

La deuxième édition de la journée américaine organisée par l'association Ride to give aura lieu le 10 septembre, de 10 h 30 à 18 h 30, sur la place de la République. Motos et voitures de prestige sont attendues.

Les passionnés de motos et de voitures ne manqueront probablement pas le rendez-vous. Le 10 septembre prochain, de 10 h 30 à 18 h 30, l'association caritative Ride to give organise la deuxième édition de la journée américaine sur la place de la République.

En plus des baptêmes en motos ou en voitures de prestige pour un coût de six euros, une parade des véhicules est également prévue à 11 h. Le départ se fera au niveau du restaurant L'Ostéria situé au carrefour de la croix de Noailles à Saint-Germain-en-Laye.

À 14 h 30, la place de la République accueillera également le groupe de musique *Les insolitudes* pour interpréter les plus grands titres de Johnny Hallyday. Tout au long de la journée, sur cette même place, des stands de tatoueurs mais aussi de vêtements pour ne citer qu'eux seront présents. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Des baptêmes en motos ou en voitures de prestige seront possibles pour un coût de six euros.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	6	4					2	
	3			2	7		1	
			6	3			4	
	1		7			3	5	
7	5	3	8	9	2	4		1
4						8		
			2					
	7	9			3	2		
6	8	2	5			1	3	

SUDOKU : niveau difficile

	8			7				4
		4	2				3	
5	9		6	8				7
				1				2
7			5	4	6			9
	4	1				7		
3		2	7			9		
			4			6	7	3
		7	1	3				

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°308 du 13 juillet 2022 :

8	1	5	6	9	2	4	3	7
7	9	4	8	3	5	2	6	1
3	6	2	1	7	4	5	8	9
9	7	8	2	1	6	3	5	4
5	4	3	9	8	7	1	2	6
1	2	6	5	4	3	7	9	8
6	3	7	4	5	9	8	1	2
4	8	9	3	2	1	6	7	5
2	5	1	7	6	8	9	4	3

8	3	2	9	1	5	4	6	7
7	9	5	6	4	8	1	3	2
6	1	4	2	7	3	9	8	5
2	5	7	8	6	1	3	9	4
3	6	9	5	2	4	8	7	1
4	8	1	3	9	7	5	2	6
9	7	3	1	5	2	6	4	8
5	4	6	7	8	9	2	1	3
1	2	8	4	3	6	7	5	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

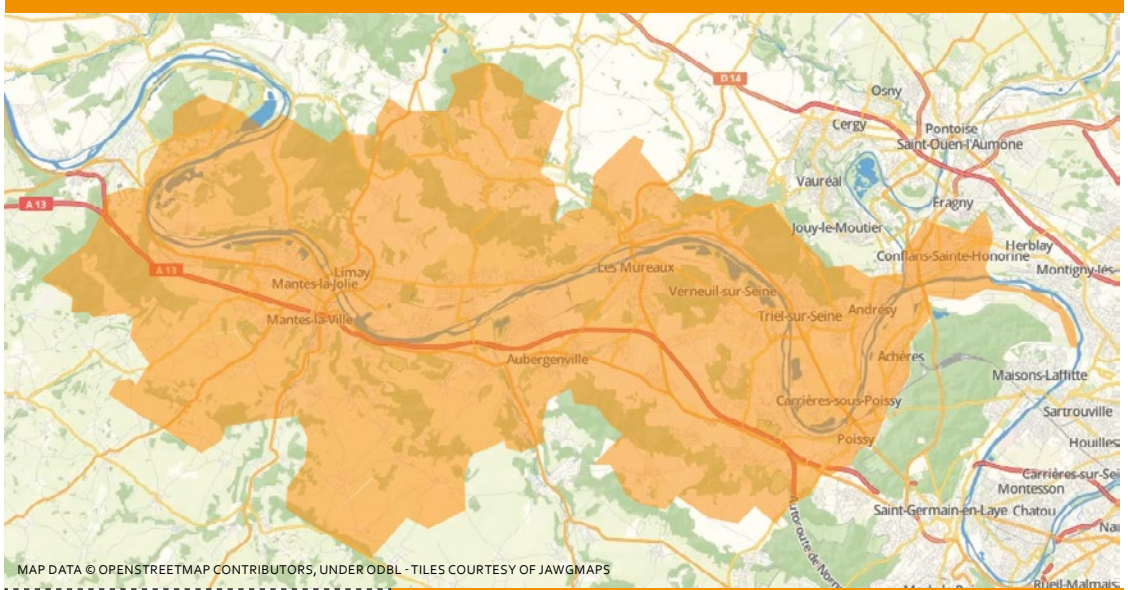

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef :** David Canova - *david.canova@lagazette-sqy.fr* **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - *kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr* **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 8-2022 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Les Yvelines font leur cinéma

Du **19 août**

au **17 septembre 2022**

11e édition

78 séances gratuites en plein air

+ d'infos sur :
yvelines-infos.fr
@yvelinescinema

Yvelines
Le Département

yvelines.fr